

ESPACE-TEST AGRICOLE, de quoi parle-t-on ?
Expérimenter l'agriculture avant de s'installer

« Le test d'activité consiste à développer une activité agricole de manière responsable et autonome en grandeur réelle, sur une durée limitée et dans un cadre qui limite la prise de risque ».

Charte RENETA (Réseau National des Espaces-Test Agricoles) – www.reneta.fr



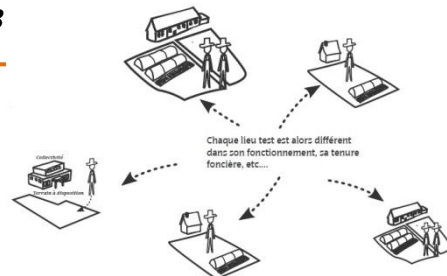
Lieu test permanent

Accueillir des porteurs de projet en test sur des terrains fixes avec mise à disposition de matériel/tutorat.
 C'est une des propositions de l'espace-test La Boîte à essai (Chatte)

Lieux tests éphémères

Développer des lieux test délocalisés, avec, dans l'idéal, possibilité d'installation définitive sur le lieu du test.

C'est le projet d'espace-test en archipel de l'ADDEAR 38



COORDINATION

Hébergement juridique Mise à disposition des moyens de production

ANIMATION



Suivi et accompagnement

FONCTION COUVEUSE

d'un cadre légal d'exercice du test d'activités permettant l'autonomie de la personne,



FONCTION PÉPINIÈRE

de moyens de production (Foncier, matériel, bâtiments...),



FONCTION ACCOMPAGNEMENT

d'un dispositif d'accompagnement et de suivi, multiForme, adapté aux besoins de la personne.



Avec la couveuse régionale STAR'TER

Sous contrat CAPE, hébergement fiscal, juridique et social (MSA) pour produire et vendre.
 1 an renouvelable 2 fois.

Différents types de Lieux Test

Sur une ferme existante, des collectivités, des propriétaires privés...

Mise à disposition par un commodat

Différents moyens d'accès au matériel (auto-construction; mise à disposition par des paysans, location.....) régi par des conventions

Accompagnement Technique

via des paysans « tuteurs »

Accompagnement à la gestion/compta par la couveuse

Accompagnement de l'ADDEAR:

- Accompagnement du projet en amont du test
- Mise en réseau avec des paysans du territoire
- Suivi de l'évolution globale du projet
- Accompagnement de la relation accueillant/accueilli
- Appui à la recherche de foncier pour la sortie du test si besoin

— Le Test Agricole, pourquoi ?

Les finalités de l'espace-test porté par l'ADDEAR

- Faciliter l'installation en proposant un outil supplémentaire aux porteur.euse.s de projet
- Faciliter les transmissions des fermes via un processus progressif
- Créer des dynamiques sur les territoires

Vous êtes une COLLECTIVITÉ ou un PROPRIÉTAIRE privé :

Mettre à disposition des terrains et/ou des bâtiments vacants pour un test agricole vous permet de :

- * Favoriser des installations pérennes de personnes non issues du milieu agricole sur votre territoire
- * Participer au maintien d'une agriculture de proximité, créatrice d'emploi

Éventuellement en aidant à l'investissement en matériel
En partageant votre connaissance du territoire...

Vous êtes PORTEUR.EUSE de PROJET :

Le test vous offre la possibilité de :

- Vous rendre compte de la **réalité des différents aspects du métier**
 - Valider vos **compétences techniques**
 - Valider la **faisabilité technico-économique** de votre projet
 - **Vérifier les débouchés**
 - Vérifier l'**adéquation projet de vie – projet pro et le territoire**
 - Tester un projet de **reprise ou d'association**
 - **Mutualiser** des moyens de production
 - Développer votre **réseau professionnel** et faire vos **preuves** tout en gardant votre statut actuel (pôle emploi, double activité....)
- ☑ pour évaluer votre projet et vous même... afin de décider de la poursuite, de l'ajustement ou de l'abandon du projet.

Vous êtes PAYSAN.NE :

Accueillir une personne en test permet de :

- **Transmettre ses valeurs** et son **savoir-faire**
- **Mutualiser** des moyens de production
- Préparer un **projet de transmission ou d'association** en ouvrant son exploitation à un éventuel repreneur,
- **Réduire la charge de travail** (libérer du foncier/un atelier peu ou mal utilisé...)
- Créer une nouvelle activité pour compléter l'existant, travailler sur la **complémentarité des productions**
- Créer une nouvelle dynamique humaine, et s'assurer une **transmission plus sereine...**

L'espace-test est l'un des outils à dispositions des collectivités pour favoriser les installations et les transmissions ; il en existe d'autres, comme les fermes communales/relais (cf fiche n°3).

— A qui s'adresser ?



Pour plus d'informations
ADDEAR 38 – Emeline Gaborieau
addear38@wanadoo.fr
07 81 78 96 38-09 60 03 50 14
Au MIN, 117 rue des Alliés – 38030 Grenoble cedex 2

L'ensemble de ces acteurs interviennent conjointement dans le cadre de la stratégie foncière du Sud Isère

